

Règles et conditions (10 mai 2018)

Objet du présent document

Définir les règles de facturation du temps de travail pour les services techniques.

Tarif de base

Le travail est effectué et facturé selon le nombre d'heures travaillées.

Tarif horaire de base : **\$60/heure**

Abonnement

Les clients peuvent s'abonner au service en achetant un bloc d'heures à l'avance pour bénéficier d'un tarif horaire réduit.

70 heures prépayées: **\$3080** (10 jours de travail à \$44/heure)

35 heures prépayées : **\$1820** (5 jours de travail à \$52/heure)

Ajustement des tarifs

Les tarifs sont ajustés périodiquement et publiés.

Mode de paiement

Bon de réquisition interne ou chèque.

Remboursement

Le client peut demander le remboursement du solde des heures non utilisées en totalité en tout temps. Le client devra alors payer une pénalité.

Pénalité: **\$150 + 10% du solde des heures**

Nous pouvons décider unilatéralement de mettre fin à un abonnement. Dans ce cas, il n'y a pas de pénalité pour le client et le remboursement est calculé à partir du coût initial et du pourcentage du nombre d'heure non travaillées.

Choix des clients

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser un client.

Allocation du temps de travail

Les journées de travail sont planifiées à l'avance et sont divisés en **blocs** de 1 journée (7h), 1 avant-midi (4-5h), ou 1 après-midi (2-3h).

Un bloc de travail facturé est continu et comprend les imprévus et les habitudes de travail normales comme par exemple le temps alloué pour répondre au téléphone, se déplacer, recevoir les livraisons, prendre un café, etc...

Certains blocs seront planifiés pour être fragmentés en blocs plus petits pour effectuer des tâches nécessitant moins de temps continu (réparations, commandes, etc...).

Évaluation des travaux

L'évaluation est gratuite pour les clients sans abonnement. Il s'agit généralement en moins d'une demi-heure d'examiner le problème et de donner des pistes de solution et une approximation des coûts. Une soumission peut être fournie sur demande.

Les évaluations doivent être planifiées à l'avance. Pour les abonnés, une évaluation est traitée comme tout autre travail.

Travaux urgents

Les travaux qui nécessitent une intervention immédiate et qui obligent à modifier l'horaire prévu seront facturés à 1,5 fois le taux normal (i.e. 1,5 heures/heure travaillées). Une évaluation en urgence est aussi facturée comme tel.

Pièces et matériel

L'achat de pièces ou de matériel est aux frais du client. Les commandes peuvent être faites par lui ou par nous selon entente. Le temps pour la recherche et l'achat du matériel est facturé.

Les achats faits par nous seront facturés en argent selon les règles habituelles.

Si le travail requiert des outils spéciaux, ils devront être payés par le client (ex. outils de coupe, pointe de fer à souder, etc...)